

Programme d'études professionnelles

5257

Pêche professionnelle

Secteur
de formation

2

Agriculture
et pêches

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Pêche professionnelle

Secteur
de formation

2

Agriculture
et pêches

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 – 03-00922

ISBN 2-550- 39636-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

SECTEUR DE FORMATION AGRICULTURE ET PÊCHES

PÊCHE PROFESSIONNELLE

PROGRAMME D'ÉTUDES 5257

Le programme *Pêche professionnelle* conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier **Capitaine-propriétaire et aide-pêcheur ou aide-pêcheuse**.

Direction générale des programmes
et du développement

REMERCIEMENTS

La production du présent document a été possible grâce à la collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du présent programme.

Milieu du travail

Mario Boulay
Aide-pêcheur (crabe)

Sylvain Bujold
Capitaine-propriétaire (poissons de fond,
poissons pélagiques)

Jean-Marc Carbonneau
Capitaine-propriétaire (homard)

Dan Cotton
Aide-pêcheur (poissons de fond et crevette)

Germain Cyr
Aide-pêcheur (homard)

Michel Deschênes
Capitaine-propriétaire (homard, poissons
de fond, poissons pélagiques)

Éric Duguay
Aide-pêcheur (crabe)

Serge Hautcœur
Capitaine-propriétaire (poissons de fond
et poissons pélagiques)

René Plourde
Aide-pêcheur (poissons de fond)

Guillaume Synnot
Aide-pêcheur (crevette)

Éric Tamigneaux
Comité sectoriel de main-d'œuvre
des pêches maritimes

Milieu de l'éducation

Pierre Bernard
Centre spécialisé des pêches

Véronique Bernier
Centre spécialisé des pêches

Raynald Cyr
Commission scolaire des Chics-Chocs

Donald Leblanc
Centre spécialisé des pêches

Richard Loiselle
Centre spécialisé des pêches

Yoland Plourde
Centre spécialisé des pêches

Réjean Sirois
Service de la formation professionnelle
Commission scolaire René-Lévesque

Yves Tardif
Centre spécialisé des pêches

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Jean-Pierre Fons
Responsable au secteur Agriculture et pêche
Direction générale des programmes et du
développement
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Christine Bélanger
Enseignante

Pierre Bernard
Enseignant

Éric D'Amours
Enseignant

Serge Hotton
Enseignant

Gérard Le Discorde
Enseignant

Claude Levasseur
Conseiller en élaboration de programmes
Centre spécialisé des pêches

Yoland Plourde
Spécialiste en enseignement
Centre spécialisé des pêches

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques
du ministère de l'Éducation

Éditique

Rita Carle
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME.....	1
--------------------------------	---

VOCABULAIRE.....	3
------------------	---

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME.....	7
------------------------------	---

2 BUTS DE LA FORMATION	9
------------------------------	---

3 COMPÉTENCES VISÉES	11
----------------------------	----

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	13
---------------------------------------	----

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX	15
----------------------------	----

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	17
--	----

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	17
--	----

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	18
--	----

Deuxième partie

MODULE 1 MÉTIER ET FORMATION	23
------------------------------------	----

MODULE 2 SITUATION D'URGENCE EN MER	27
---	----

MODULE 3 RAMENDAGE	31
--------------------------	----

MODULE 4 MONTAGE DES ENGINS FIXES	35
---	----

MODULE 5 STABILITÉ DU NAVIRE DE PÊCHE	39
---	----

MODULE 6 INITIATION AU MÉTIER.....	43
------------------------------------	----

MODULE 7 RÈGLES DE ROUTE.....	47
-------------------------------	----

MODULE 8 CARTES MARINES	51
-------------------------------	----

MODULE 9 INSTRUMENTS DE NAVIGATION	55
--	----

MODULE 10 HABITATS ET MODES DE VIE DES ORGANISMES MARINS	59
--	----

MODULE 11 GESTION DES RESSOURCES MARINES	63
--	----

MODULE 12 PRÉPARATION DU VOYAGE DE PÊCHE.....	67
---	----

MODULE 13 MOYENS DE COMMUNICATION	71
---	----

MODULE 14 MONTAGE DES ENGINS MOBILES.....	75
---	----

MODULE 15 MANŒUVRES DU NAVIRE DE PÊCHE	81
--	----

MODULE 16 MANŒUVRES DES ENGINS DE PÊCHE	85
---	----

MODULE 17 MANUTENTION ET CONSERVATION DES PRODUITS MARINS	89
---	----

MODULE 18 TRAVAUX D'ATELIER.....	93
----------------------------------	----

MODULE 19 ENTRETIEN DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES	97
--	----

MODULE 20 ENTRETIEN DES MOTEURS	103
---------------------------------------	-----

MODULE 21 ENTRETIEN DES AUXILIAIRES.....	107
--	-----

MODULE 22	RÉPARATION ET MODIFICATION DU NAVIRE DE PÊCHE	111
MODULE 23	TRAITEMENT DE DONNÉES SUR SUPPORT INFORMATIQUE	115
MODULE 24	GESTION DE L'ENTREPRISE	119
MODULE 25	INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL	123

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Pêche professionnelle* a été conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le programme *Pêche professionnelle* conduit au diplôme d'études professionnelles. Pour y être admis, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Pour la personne titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.

OU

- Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission suivante s'ajoute : avoir obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, la réussite du test de développement général est prescrite comme préalables fonctionnels.

N.B. : La condition relative à la concomitance n'est pas applicable à cette catégorie.

La durée du programme est de 1605 heures; de ce nombre, 900 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 705 heures, à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 25 modules dont la durée varie de 15 heures à 135 heures (multiple de 15). Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de sanction des études et d'enseignement correctif.

Le programme se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble de la formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième traite des compétences visées et le quatrième, des objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés de divers domaines, de perceptions et d'attitudes permettant à une personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité de travail ou de vie professionnelle.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir à l'élève. Ils permettent le regroupement d'objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et, le cas échéant, les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Nombre de modules : 25
Durée en heures : 1605
Valeur en unités : 107

Titre du programme : Pêche professionnelle
Code du programme : 5257

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
238171	1. Métier et formation	15	1
238184	2. Situation d'urgence en mer	60	4
238198	3. Ramendage	120	8
238205	4. Montage des engins fixes	75	5
238224	5. Stabilité du navire de pêche	60	4
238216	6. Initiation au métier	90	6
238235	7. Règles de route	75	5
238249	8. Cartes marines	135	9
238256	9. Instruments de navigation	90	6
238262	10. Habitats et modes de vie des organismes marins	30	2
238274	11. Gestion des ressources marines	60	4
238282	12. Préparation du voyage de pêche	30	2
238292	13. Moyens de communication	30	2
238306	14. Montage des engins mobiles	90	6
238314	15. Manœuvres du navire de pêche	60	4
238324	16. Manœuvres des engins de pêche	60	4
238332	17. Manutention et conservation des produits marins	30	2
238344	18. Travaux d'atelier	60	4
238354	19. Entretien des systèmes électriques	60	4
238364	20. Entretien des moteurs	60	4
238376	21. Entretien des auxiliaires	90	6
238382	22. Réparation et modification du navire de pêche	30	2
238392	23. Traitement de données sur support informatique	30	2
238403	24. Gestion de l'entreprise	45	3
238418	25. Intégration au milieu de travail	120	8

* Une unité équivaut à quinze heures de formation.

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Pêche professionnelle* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont les suivants :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Lui permettre d'effectuer correctement et avec une performance acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités du métier.
- Lui permettre d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui rendent possibles des choix judicieux ainsi que la capacité à résoudre des problèmes au moment de l'exécution des tâches;
 - le souci de communiquer efficacement avec les membres d'équipage et les autres personnes-ressources;
 - l'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé et de la sécurité au travail;
 - le renforcement des habitudes d'attention et de précision dans l'exécution de différents travaux;
 - le renforcement des habitudes d'ordre et de propreté.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Lui faire connaître le contexte particulier de la profession de capitaine-propriétaire et d'aide-pêcheur ou d'aide-pêcheuse;
- Lui permettre de se familiariser avec le métier en l'intégrant à un milieu de travail.

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Lui permettre de développer son autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite.
- Lui permettre de développer la recherche de l'excellence.
- Lui permettre de comprendre des principes sous-jacents aux techniques utilisées.
- Lui permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- Lui permettre d'acquérir une solide formation de base.
- Lui permettre de développer de bonnes attitudes à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.
- Lui permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.

3 COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Pêche professionnelle*, sont présentées dans le tableau qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales sont associées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Elles ont trait, entre autres, à l'application de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches.

Le tableau est à double entrée : il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ($\bigcirc$) marque quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN Pêche professionnelle		OBJECTIFS OPERATIONNELS	DURÉE	COMPÉTENCES GÉNÉRALES											TOTAUX	
				Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Intervenir en situation d'urgence en mer	Ramener les filets	Respecter les règles de route	Utiliser des cartes marines	Utiliser des instruments de navigation	Observer l'habitat et le mode de vie des organismes marins	Favoriser une pêche responsable et durable	Utiliser les moyens de communication	Effectuer des travaux d'atelier	Utiliser les outils informatiques	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS	NUMÉROS			1	2	3	7	8	9	10	11	13	18	23	11	
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	T		S	C	C	C	C	C	C	S	C	C	C		
	DURÉE		h	15	60	120	75	135	90	30	60	30	60	30		705
4	Monter les engins fixes de pêche	C	75	○		●				○	○			○		
5	Assurer la stabilité du navire de pêche	C	60	○	○								○			
6	Amorcer la pratique du métier	S	90	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○		
12	Préparer le voyage de pêche	C	30	○			○	●	●	●	●			○		
14	Monter les engins mobiles de pêche	C	90	○		●				○	○		○	○		
15	Manœuvrer le navire de pêche	C	60	○	●		●	●	●	○	○	●		○		
16	Manœuvrer les engins de pêche	C	60	○	●	●	○	○	●	●	●	○	○			
17	Assurer la conservation des produits marins	C	30	○	○					●	●					
19	Entretenir les systèmes électriques	C	60	○	○		○		○			○	●			
20	Entretenir les moteurs	C	60	○	○								●			
21	Entretenir les auxiliaires	C	90	○	○								●			
22	Effectuer des travaux de réparation et de modification des composants du navire de pêche	C	30	○	●	○				●	○		●			
24	Se situer au regard de la gestion d'une entreprise de pêche	S	45	○	○					○	○			●		
25	S'intégrer au milieu de travail	S	120	●	○	●	●	●	●	●	○	●	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		14													14	
DURÉE DE LA FORMATION			900													1605

T : Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)
h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus
Entre les compétences générales et les compétences particulières

Tableau II

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Pêche Professionnelle* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liés à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail.

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Amorcer la pratique du métier.
- S'intégrer au milieu de travail.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires aux opérations liées à une capture responsable et durable.

- Ramender les filets.
- Monter les engins fixes de pêche.
- Observer l'habitat et le mode de vie des organismes marins.
- Favoriser une pêche responsable et durable.
- Préparer le voyage de pêche.
- Monter les engins mobiles de pêche.
- Assurer la conservation des produits marins.
- Manœuvrer les engins de pêche.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'entretien du navire et des différents systèmes.

- Effectuer des travaux d'atelier.
- Entretenir les systèmes électriques.
- Entretenir les moteurs.
- Entretenir les auxiliaires.
- Effectuer des travaux de réparation et de modification des composants du navire de pêche.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour naviguer de façon sécuritaire.

- Intervenir en situation d'urgence en mer.
- Assurer la stabilité du navire de pêche.
- Respecter les règles de route.
- Utiliser des cartes marines.
- Utiliser des instruments de navigation.
- Utiliser les moyens de communication.
- Manœuvrer le navire de pêche.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la gestion administrative de l'entreprise de pêche.

- Utiliser les outils informatiques.
- Se situer au regard de la gestion d'une entreprise de pêche.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées, conformément à leur présentation au chapitre 3. Ces compétences sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportements ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées au plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères pour les apprentissages préalables à ceux qui sont nécessaires pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2.1) ou des phases (voir 5.2.2) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves pour les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- **Les précisions ou les phases** de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse, ce qui permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

5.2.1 Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières donnent une vue d'ensemble de cet objectif.

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme étant le comportement global attendu.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève durant l'épreuve permettant de vérifier s'il ou elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une même compréhension de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

5.2.2 Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes.

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme étant une intention à poursuivre tout au long des apprentissages.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'autoévaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 238171**Durée :** 15 h**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION****INTENTION POURSUIVIE**

Acquérir la compétence permettant de
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre les particularités du projet de formation.
- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION**PHASE 1 : Information sur le métier**

- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la pêche professionnelle : milieu de travail, principales tâches, conditions de travail, perspectives d'emploi et rémunération.
- Prendre connaissance de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, etc.).
- Présenter les données recueillies et discuter de sa perception du métier.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et de sanction des études.
- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- S'informer de l'équipement et du matériel en place ainsi que des règlements à respecter.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail du capitaine-propriétaire et de l'aide-pêcheur ou de l'aide-pêcheuse.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation professionnelle

- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.
- Présenter, dans un rapport, le résultat de son évaluation.
- Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant du contenu de son rapport et du bien-fondé de sa décision.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des visites de navire de pêche représentatifs des différents types de pêche qui se font dans les eaux canadiennes.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime sa perception du métier au moment de la mise en commun de l'information recueillie
- PHASE 2 :**
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Exprime sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.
- PHASE 3 :**
- Rédige le rapport demandé.
 - Discute du choix de son orientation professionnelle avec l'enseignante ou l'enseignant.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases, l'élève doit :

1. Prendre conscience de l'importance de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Information sur le métier, l'élève doit :

2. Repérer des données.
3. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
4. Distinguer les tâches du ou de la capitaine-propriétaire et de l'aide-pêcheur ou de l'aide-pêcheuse.
5. Donner le sens de qualification requise au seuil d'entrée sur le marché du travail.
6. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation, l'élève doit :

7. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
8. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation professionnelle, l'élève doit :

9. Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.
10. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

MODULE 2 : SITUATION D'URGENCE EN MER

Code : 238184

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
intervenir en situation d'urgence en mer,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation de simulation.
- Dans une piscine.
- À l'aide du matériel et de l'équipement servant au sauvetage de l'équipage.
- À l'aide du matériel et de l'équipement servant à lutter contre les incendies.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation convenable du matériel et de l'équipement comme les gilets de sauvetage, les habits de survie, le radeau gonflable, les extincteurs et les fusées de détresse.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des directives.
- Manifestation d'un esprit de concertation.
- Rapidité, autonomie et assurance dans l'exécution des tâches.
- Maîtrise de soi.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Corriger les situations à risque en navigation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Observations régulières et minutieuses.
- Évaluation juste des facteurs de risque.
- Mesures préventives respectées.
- Respect des méthodes de travail suggérées.
- Disposition correcte des engins et de l'équipement de pêche.
- Vérification complète de l'état des engins et de l'équipement de pêche.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|---|
| B. Répartir les tâches des membres d'équipage en cas d'urgence. | <ul style="list-style-type: none"> – Répartition correcte des tâches faite en fonction : <ul style="list-style-type: none"> • du poste de travail; • des aptitudes propres à chaque membre d'équipage. – Pertinence des activités. – Utilisation soigneuse du matériel de sécurité. |
| C. Utiliser et entretenir le matériel et l'équipement servant au sauvetage des membres d'équipage. | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des règlements propres à l'installation de l'équipement de sécurité. – Respect des spécifications de chaque pièce d'équipement relativement à la sécurité. – Respect des exigences particulières d'entretien. |
| D. Utiliser et entretenir l'équipement servant à lutter contre l'incendie. | <ul style="list-style-type: none"> – Rapidité d'exécution. |
| E. Évacuer le navire. | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des directives. – Rapidité d'exécution. |
| F. Appliquer les techniques de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire | <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation efficace et sécuritaire de la trousse de premiers soins. – Respect de la technique d'intervention au regard de l'arrêt cardiaque et de l'arrêt respiratoire. – Respect de la technique d'intervention au regard des cas d'étouffement et d'obstruction des voies respiratoires. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à appliquer les techniques de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire (F), l'élève doit :

1. Décrire le plan général d'intervention en cas d'urgence.
2. Reconnaître les signes et les symptômes liés aux phénomènes suivants :
 - altération de l'état de conscience;
 - arrêt respiratoire;
 - arrêt cardiorespiratoire;
 - obstruction des voies respiratoires;
 - hémorragie;
 - état de choc;
 - plaie;
 - blessures aux os et aux articulations;
 - brûlures;
 - problèmes liés à l'environnement (hypothermie, coup de chaleur, etc.);
 - blessures et brûlures aux yeux;
 - intoxication;
 - urgences médicales;
 - accidents de plongée;
 - oxygénothérapie;
 - déplacement d'urgence et transport.

MODULE 3 : RAMENDAGE

Code : 238198

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
ramender les filets de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un atelier.
- À partir de pièces de filet.
- À l'aide d'un canif, d'une aiguille, de fils et de cordages de toutes sortes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence des opérations.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation convenable des outils et du matériel.
- Dextérité et vitesse d'exécution.
- Souci de la qualité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Effectuer des nœuds et des épissures.
- B. Calculer la résistance et le poids des cordages et des nappes de filet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié du type de nœud et d'épissure à faire.
- Exécution satisfaisante.
- Précision des mesures et des calculs.
- Respect des chartes sur les poids et les mesures.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|---|
| C. Lacer une nappe de filet. | – Mailles de bonnes dimensions. |
| D. Réparer des déchirures à l'intérieur d'une nappe de filet. | <ul style="list-style-type: none"> – Choix approprié de la patte de départ. – Nettoyage soigné de la déchirure. – Fabrication correcte des mailles entières. – Réparation conforme au type de déchirure. |
| E. Poser une pièce à l'intérieur d'une nappe de filet. | <ul style="list-style-type: none"> – Coupe de filet précise. – Respect des caractéristiques du fil à remplacer. – Nettoyage soigné de la déchirure. – Taille de la pièce de remplacement conforme au type de déchirure. |
| F. Réparer des déchirures sur les bordures droites ou obliques d'une nappe de filet. | <ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage conforme au type de déchirure. – Réparation conforme au type de déchirure. – Bordures de la nappe bien faites. – Coupe de filet conforme au type de déchirure. |
| G. Poser une pièce sur les bordures d'une nappe de filet. | <ul style="list-style-type: none"> – Coupe de filet précise. – Respect des caractéristiques du fil à remplacer. – Nettoyage soigné de la déchirure. – Taille de la pièce de remplacement conforme au type de déchirure. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à effectuer des nœuds et des épissures (A), l'élève doit :

1. Décrire les caractéristiques des matériaux utilisés pour les cordages.

Avant d'apprendre à calculer la résistance et le poids des cordages et des nappes de filet (B), l'élève doit :

2. Utiliser les chartes sur les poids et les mesures.
3. Expliquer les facteurs influant sur la résistance des cordages et des nappes de filet.

Avant d'apprendre à lacer une nappe de filet (C), l'élève doit :

4. Décrire les caractéristiques des matériaux utilisés pour les filets de pêche.
5. Décrire la nappe de filet et ses éléments constitutifs.
6. Percevoir le sens du filet.
7. Mesurer la longueur et l'ouverture de la maille.
8. Rabouter le fil sur l'aiguille à l'aide du nœud du pêcheur ou du nœud portugais.

Avant d'apprendre à réparer des déchirures à l'intérieur d'une nappe de filet (D), l'élève doit :

9. Choisir le type de réparation.

Avant d'apprendre à poser une pièce à l'intérieur d'une nappe de filet (E), l'élève doit :

10. Nettoyer la déchirure.

Avant d'apprendre à réparer des déchirures sur les bordures droites ou obliques d'une nappe de filet (F), l'élève doit :

11. Effectuer les calculs permettant de tailler une pièce dans la nappe de filet.
12. Appliquer le processus de coupe sur la nappe de filet.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à poser une pièce sur les bordures d'une nappe de filet (G), l'élève doit :

13. Nettoyer la déchirure.
14. Décrire les processus de coupe de filet.

MODULE 4 : MONTAGE DES ENGINS FIXES

Code : 238205

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
monter les engins fixes de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de plans et d'instructions techniques.
- Dans un atelier.
- À l'aide du matériel et de l'équipement spécialisés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois et des règlements.
- Utilisation convenable des outils et du matériel.
- Dextérité et vitesse d'exécution.
- Conformité avec les plans et devis.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir le type d'engin fixe à utiliser.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix adapté :
 - aux caractéristiques de l'espèce à capturer;
 - à la profondeur d'immersion de l'engin et à la saison de pêche.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|--|
| B. Choisir les matériaux et les accessoires pour construire des engins fixes. | <ul style="list-style-type: none"> – – Interprétation juste des plans : <ul style="list-style-type: none"> • reconnaissance exacte des types de projection; • interprétation juste des abréviations et de la légende. – Matériaux et accessoires conformes au type d'engin. |
| C. Effectuer des calculs liés à l'ouverture des mailles, à la flottabilité et au lestage du filet droit. | <ul style="list-style-type: none"> – Précision des calculs. |
| D. Effectuer des coupes de filet. | <ul style="list-style-type: none"> – Calculs précis des dimensions de la nappe. – Coupe de filet précise. |
| E. Fabriquer les différents engins de pêche : <ul style="list-style-type: none"> ▪ filet droit; ▪ filet maillant; ▪ casier; ▪ senne bourse; ▪ senne de rivage; ▪ palangre; ▪ ligne. | <ul style="list-style-type: none"> – Solidité de l'assemblage. – Précision des mesures. – Installation correcte et conforme : <ul style="list-style-type: none"> • des entrées et des événements d'échappement; • des dispositifs d'échappement. – Types de ligne, de leurre et d'hameçon adaptés à l'espèce. |
| F. Préparer les dispositifs de repérage. | <ul style="list-style-type: none"> – Longueur de l'orin conforme à la profondeur d'immersion anticipée. – Ancrages adaptés au type d'engin. – Bouées de repérage bien visibles. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à choisir le type d'engin fixe à utiliser (A), l'élève doit :

1. Décrire les caractéristiques physiques de chaque type d'engin.
2. Préciser la zone pélagique ou benthique couverte par chaque type d'engin fixe.
3. Préciser les espèces de poissons, de mollusques et de crustacés pouvant être capturés avec chaque type d'engin.

Avant d'apprendre à choisir les matériaux et les accessoires pour construire les engins fixes (B), l'élève doit :

4. Distinguer les caractéristiques des fils utilisés pour les filets.
5. Distinguer les caractéristiques des cordages utilisés pour les ralingues.
6. Distinguer les caractéristiques des matériaux utilisés pour les palangres et les lignes.
7. Distinguer les caractéristiques des matériaux utilisés pour les casiers.
8. Distinguer les caractéristiques des autres matériaux et accessoires utilisés pour assurer la flottabilité et le lestage des engins fixes.

Avant d'apprendre à faire des calculs liés à l'ouverture des mailles, à la flottabilité et au lestage du filet droit (C), l'élève doit :

9. Expliquer les principes de construction.
10. Interpréter des plans et des devis de construction.

MODULE 5 : STABILITÉ DU NAVIRE DE PÊCHE

Code : 238224

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
assurer la stabilité du navire de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de mises en situation.
- À partir d'un modèle réduit.
- À partir du cahier de stabilité du navire.
- En classe.
- Sans notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des données inscrites dans le cahier de stabilité du navire.
- Précision des calculs.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Évaluer l'état de navigabilité du navire.
- B. Effectuer des calculs liés à la stabilité du navire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Observation visuelle de la structure du navire.
- Évaluation de la qualité de l'assemblage des structures.
- Exécution complète des opérations nécessaires.
- Utilisation appropriée des données inscrites dans le cahier de stabilité.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT** *(suite)*

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- C. Apporter des modifications permettant de corriger les cas d'instabilité.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Détermination précise des causes d'instabilité.
- Correction efficace.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à évaluer l'état de navigabilité du navire (A), l'élève doit :

1. Décrire les principales caractéristiques du navire de pêche.
2. Interpréter des plans de construction.
3. Distinguer les types de constructions (transversale, longitudinale, monocoque, monocoque double, en acier, en bois, etc.).
4. Décrire les composants de la mâture, du système de gouverne et de la charpente.
5. Expliquer la méthode d'assemblage des différents composants du navire.
6. Décrire le système de gouverne et le système de propulsion.

Avant d'apprendre à effectuer des calculs liés à la stabilité du navire (B), l'élève doit :

7. Résumer les effets de la densité sur le tirant d'eau.
8. Expliquer les règles de Simpson.
9. Décrire les coefficients de formes.
10. Reconnaître le déplacement du centre de gravité.
11. Situer le GM du navire.
12. Évaluer la stabilité statique transversale et longitudinale.
13. Expliquer la jauge du navire.
14. Reconnaître le déplacement du centre de flottaison d'un corps flottant.
15. Utiliser les données inscrites dans le cahier de stabilité du navire.

Avant d'apprendre à apporter des modifications permettant de corriger les cas d'instabilité (C), l'élève doit :

16. Reconnaître l'état d'équilibre du navire.
17. Indiquer les dangers dus au glaçage, aux surfaces libres, etc.

MODULE 6 : INITIATION AU MÉTIER

Code : 238216

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant
d'amorcer la pratique du métier
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Observer différentes facettes du métier.
- Participer à certaines opérations liées à la pêche et à l'entretien du navire.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail : contexte, pratiques professionnelles, aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail

- Prendre connaissance des données et des modalités relatives aux travaux pratiques en mer.
- Prendre connaissance de l'organisation du travail sur chaque navire de pêche proposé.
- Prendre connaissance des attitudes à adopter sur le navire de pêche.

PHASE 2 : Observation et accomplissement d'activités en milieu de travail

- Observer le contexte de travail : équipement, conditions de travail, relations interpersonnelles, règles de santé et de sécurité, etc.
- Observer différentes facettes du métier et participer à l'exécution de tâches professionnelles peu complexes.
- Participer à différents échanges interpersonnels.
- Rédiger un bref rapport faisant état de ses observations sur le contexte de travail et les principales tâches effectuées sur le navire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Comparaison de ses perceptions de départ avec la réalité du milieu de travail

- Discuter des attitudes et des comportements professionnels à adopter en milieu de travail.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles, etc.
- Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et le contenu du programme de formation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer que l'élève comprend bien les objectifs et les modalités du stage d'observation.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et le ou la capitaine-propriétaire.
- S'assurer que le ou la capitaine-propriétaire comprend bien les objectifs et les modalités du stage et établir les ententes nécessaires.
- Rendre possibles l'observation et l'exécution de tâches professionnelles peu complexes.
- Assurer l'encadrement ponctuel des élèves.
- S'assurer de la supervision de l'élève par une personne désignée au sein des membres d'équipage.
- Intervenir efficacement et avec diligence en cas de difficultés.
- Fournir aux élèves et aux personnes responsables dans l'entreprise les documents relatifs au stage.
- Favoriser les échanges de points de vue ainsi que la possibilité d'expression pour tous et toutes les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :** ▪ Recueille des données relatives à l'organisation des activités pratiques et aux responsabilités qui lui sont attribuées.
- PHASE 2 :** ▪ Respecte les politiques de l'entreprise concernant les activités qu'on l'autorise à exécuter et les règles d'éthique professionnelle.
▪ Participe à l'exécution des tâches peu complexes.
▪ Fait état de ses observations sur le contexte de travail et les tâches exécutées.
- PHASE 3 :** ▪ Résume son expérience en milieu de travail en indiquant quelle influence elle aura sur la poursuite de ses études.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Observation et accomplissement d'activités en milieu de travail, l'élève doit :

1. Décrire les éléments à consigner.
2. Décrire le comportement à adopter en milieu de travail.

MODULE 7 : RÈGLES DE ROUTE

Code : 238235

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
respecter les règles de route,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation de simulation.
- À partir de mises en situation.
- À partir de diapositives.
- Sans notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du règlement portant sur la prévention des abordages.
- Respect des lois et des règlements.
- Distinction des couleurs et des formes.
- Respect du code d'éthique sur la conduite des navires.
- Rapidité de réaction.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter les règles portant sur
l'affichage des feux et des marques.
- B. Interpréter la signalisation sonore et
lumineuse.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance exacte des feux et des
marques.
- Application rigoureuse des lois et des
règlements.
- Reconnaissance exacte de la signification de
chaque signal.
- Signal de réponse conforme au type de
signal émis.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Interpréter le règlement portant sur les abordages. | <ul style="list-style-type: none">– Réponse exacte.– Disposition conforme des lumières obligatoires sur le navire.– Interprétation exacte des signaux de brume et des signaux de manœuvre.– Choix de la règle conforme au contexte de navigation. |
| D. Interpréter les autres règles internationales ainsi que les modifications canadiennes. | <ul style="list-style-type: none">– Reconnaissance de la spécificité du règlement.– Interprétation juste des règles et des modifications. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à interpréter les règles portant sur l'affichage des feux et des marques (A), l'élève doit :

1. Décrire les caractéristiques et l'emplacement des feux et des marques spécifiques de chaque type de navire.
2. Énumérer les cas d'exemptions aux feux et aux marques.

Avant d'apprendre à interpréter la signalisation sonore et lumineuse (B), l'élève doit :

3. Décrire l'emplacement et les caractéristiques techniques du matériel de signalisation sonore.
4. Décrire l'emplacement et les caractéristiques techniques du matériel de signalisation lumineuse.
5. Distinguer les types de signaux sonores.
6. Distinguer les types de signaux lumineux.

Avant d'apprendre à interpréter le règlement portant sur les abordages (C), l'élève doit :

7. Décrire les conditions de rencontre et de visibilité.
8. Décrire les risques liés aux abordages.
9. Énumérer les cas d'exemptions au règlement portant sur les abordages.
10. Énumérer les responsabilités du ou de la capitaine-propriétaire vis-à-vis du règlement sur la prévention des abordages.
11. Préciser les vitesses sécuritaires de conduite.
12. Interpréter la signification des bouées utilisées pour le trafic maritime.
13. Décrire les habiletés, les attitudes et les qualités personnelles et professionnelles exigées pour assurer le quart à la passerelle.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à appliquer les autres règles internationales ainsi que les modifications canadiennes (D), l'élève doit :

14. Interpréter les règles portant sur les matières dangereuses, les réflecteurs radars, les transporteurs, les exigences liées aux navires d'exploration et d'exploitation, aux zones de sécurité et aux systèmes de rassemblement des données océanographiques.
15. Énumérer les dispositions supplémentaires canadiennes.

MODULE 8 : CARTES MARINES

Code : 238249

Durée : 135 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des cartes marines,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un atelier.
- À partir de mises en situation.
- Sans droit aux signes conventionnels et aux abréviations.
- En utilisant des tables de marées.
- À l'aide des règles à parallèles et d'un compas à pointe sèche.
- À l'aide des documents de référence sur les aides à la navigation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci de la précision et de la qualité.
- Précision des calculs.
- Utilisation appropriée des cartes.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir des cartes marines.

B. Lire des cartes marines.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Échelle de réduction conforme au parcours à faire.
- Mise à jour correcte des cartes.
- Interprétation juste des symboles et des abréviations.
- Distinction des échelles de latitude et de longitude.
- Interprétation juste de la légende de la carte utilisée.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Tracer le parcours de navigation.

- Calcul de la position estimée fait à partir de la position de départ, de la route et de la vitesse du navire.
- Points critiques bien positionnés sur la carte.
- Choix du parcours adapté aux contraintes particulières.
- Utilisation convenable des amers.
- Durée du parcours estimée à l'aide des vents, des courants et des marées.
- Calculs précis des heures et des niveaux de marées hautes et basses.
- Traçage précis sur la carte des positions estimées.

D. Corriger le parcours.

- Position observée du navire reportée sur la carte avec précision.
- Temps de parcours, vitesse du navire et distances à parcourir réévalués régulièrement à l'aide de calculs appropriés.
- Relèvements du compas magnétique obtenus avec précision.
- Déviation du compas magnétique vérifiée à l'occasion.
- Traçage précis sur la carte des relèvements obtenus à l'aide du compas magnétique.
- Traçage précis sur la carte des relèvements obtenus à partir des gisements.
- Calculs précis des heures et des niveaux de marées hautes et basses.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à choisir des cartes marines (A), l'élève doit :

1. Décrire la structure de la terre.
2. Expliquer le principe de construction des cartes.
3. Énumérer les types de cartes.
4. Expliquer les légendes et les échelles de réduction des cartes.

Avant d'apprendre à lire des cartes marines (B), l'élève doit :

5. Interpréter les symboles et les abréviations.
6. Expliquer la façon d'utiliser des échelles de latitude et de longitude.

Avant d'apprendre à tracer le parcours de navigation (C), l'élève doit :

7. Calculer la position estimée.
8. Définir les amers.
9. Estimer la durée du parcours.
10. Calculer les heures et les niveaux des marées hautes et basses

Avant d'apprendre à corriger le parcours (D), l'élève doit :

11. Reporter la position observée du navire.
12. Utiliser le compas magnétique pour obtenir d'autres relèvements.
13. Mesurer la déviation du compas magnétique.
14. Utiliser les gisements pour obtenir d'autres relèvements.

MODULE 9 : INSTRUMENTS DE NAVIGATION

Code : 238256

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des instruments de navigation,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation de simulation.
- Dans un atelier.
- À l'aide du Loran-C, du radar, du récepteur GPS, du traceur électronique et de l'échosondeur.
- À l'aide des manuels de référence sur les feux, les signaux de brume et les aides radio à la navigation.
- À l'aide de cartes marines.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence des opérations.
- Respect du Code des pratiques et des méthodes de navigation.
- Utilisation convenable des instruments.
- Interprétation des données graphiques et numériques.
- Respect des modes d'emploi décrits dans les manuels techniques.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Mettre en marche l'instrument de navigation.
- B. Traduire les données affichées par l'instrument.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Source d'alimentation conforme.
- Calibrations précises.
- Interprétation juste des images affichées par le radar et l'échosondeur.
- Corrections appropriées des lectures du Loran-C et du récepteur GPS.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Établir les positions du navire et des corps flottants. | <ul style="list-style-type: none"> – Transposition précise des données du récepteur GPS et du Loran-C sur la carte. – Localisation précise de la côte et des pointes telles qu'elles ont été signalées par le radar. – Localisation précise des corps flottants tels qu'ils ont été signalés par le radar. – Localisation précise du fond tel qu'il a été indiqué par l'échosondeur. |
| D. Tracer la route de navigation et y apporter des corrections au besoin. | <ul style="list-style-type: none"> – Estimation convenable des endroits et des moments de rencontre entre navires. – Enregistrement correct des points de destination et des alarmes du Loran-C et du récepteur GPS. – Prise en considération des lectures du radar et de l'échosondeur. |
| E. Utiliser d'autres aides pour vérifier la précision des différents instruments de navigation. | <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation correcte des valeurs inscrites dans le livre des marées ainsi que dans le livre des feux et des signaux de brume. – Utilisation correcte des valeurs obtenues à l'aide du compas magnétique. – Utilisation correcte des valeurs inscrites dans le livre des aides radio à la navigation. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à mettre en marche l'instrument de navigation (A), l'élève doit :

1. Décrire le principe de fonctionnement de chaque instrument.
2. Décrire les composants et les caractéristiques de chaque instrument.
3. Définir la fonction de chaque commande.
4. Mettre au point l'image affichée par le radar.
5. Calibrer le Loran-C.
6. Calibrer le récepteur GPS.
7. Calibrer le traceur électronique.
8. Calibrer l'échosondeur.
9. Préciser les limites et les possibilités d'exploitation de chaque instrument.

Avant d'apprendre à traduire les données affichées par l'instrument (B), l'élève doit :

10. Reconnaître les caractéristiques d'émission du radar.
11. Tenir compte des atténuations du radar.
12. Reconnaître les faux échos du radar.
13. Interpréter l'échogramme et l'écran vidéo de l'échosondeur.
14. Déterminer la précision des valeurs obtenues.

Avant d'apprendre à tracer la route de navigation et à y apporter des corrections au besoin (D), l'élève doit :

15. Calculer la dérive due au vent.
16. Évaluer les risques d'abordage.

Avant d'apprendre à utiliser d'autres aides pour vérifier la précision des différents instruments de navigation (E), l'élève doit :

17. Expliquer le mode d'utilisation du livre des marées ainsi que du livre des feux et des signaux de brume.
18. Expliquer le fonctionnement du compas magnétique.

MODULE 10 : HABITATS ET MODES DE VIE DES ORGANISMES MARINS

Code : 238262

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
observer l'habitat et le mode de vie des organismes marins,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de sorties en mer et à l'étage intertidal.
- À partir de spécimens.
- À l'aide de clefs dichotomiques d'identification.
- À l'aide de trousse de dissection.
- À l'aide d'instruments de mesure, comme le salinomètre.
- Sans notes de cours, guides ou volumes de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Observation méthodique et minutieuse des espèces.
- Utilisation appropriée du matériel d'identification.
- Respect des instructions.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les subdivisions de
l'environnement marin.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Localisation précise des limites du système
des eaux du Saint-Laurent (fleuve, estuaire,
golfe).
- Localisation exacte des subdivisions liées
aux provinces, aux étages et aux zones du
milieu marin.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|---|
| B. Décrire les propriétés des fonds et des eaux de mer. | <ul style="list-style-type: none"> – Description précise des profils horizontaux et verticaux de la lumière, de la température, de la salinité et de la densité de l'eau de mer. – Description précise des principales propriétés de la lumière, de la température, de la salinité, de la densité et des gaz dissous. – Classification des sédiments marins en fonction de leur granulométrie. |
| C. Expliquer le réseau alimentaire marin. | <ul style="list-style-type: none"> – Identification exacte des niveaux trophiques. – Description juste du flux de l'énergie entre les niveaux trophiques. – Identification exacte du réseau alimentaire propre à chaque aire marine. |
| D. Associer les animaux à leur taxon respectif. | <ul style="list-style-type: none"> – Observation minutieuse des spécimens. – Identification exacte du groupe (taxon) d'appartenance de chaque spécimen en fonction de caractéristiques morphologiques. |
| E. Identifier les principales espèces de poissons, de mollusques et de crustacés des eaux du Saint-Laurent. | <ul style="list-style-type: none"> – Observation minutieuse des spécimens. – Identification exacte faite à partir : <ul style="list-style-type: none"> • de mesures précises; • de caractéristiques morphologiques. |
| F. Préciser les exigences biologiques des poissons, des mollusques et des crustacés ayant une valeur commerciale. | <ul style="list-style-type: none"> – Mesures et lectures précises des valeurs de variables, comme le poids, l'âge, la longueur, le sexe et le contenu stomacal. – Identification du mode de vie propre à chaque espèce. – Description de l'habitat propre à chaque espèce. – Énumération des étapes clefs du cycle de développement de chaque espèce. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à reconnaître les subdivisions de l'environnement marin (A), l'élève doit :

1. Distinguer les caractéristiques d'une mer, d'un océan et d'un estuaire.
2. Subdiviser le système des eaux du Saint-Laurent.
3. Localiser la province néritique et la province océanique.
4. Différencier les étages benthiques et pélagiques du milieu marin.

Avant d'apprendre à expliquer le réseau alimentaire marin (C), l'élève doit :

5. Définir les concepts de niveau trophique et de flux d'énergie.
6. Distinguer les réseaux alimentaires des régions océanique, continentale et de résurgence.

Avant d'apprendre à associer les animaux à leur taxon respectif (D), l'élève doit :

7. Décrire le système de classification.
8. Distinguer les caractéristiques des règnes du monde vivant.
9. Distinguer les principaux embranchements d'animaux invertébrés et vertébrés en se référant à des caractéristiques morphologiques.

Avant d'apprendre à identifier les principales espèces de poissons, de mollusques et de crustacés des eaux du Saint-Laurent (E), l'élève doit :

10. Définir les mots-clés de la terminologie.
11. Expliquer la procédure d'utilisation des différentes clefs dichotomiques d'identification.

MODULE 11 : GESTION DES RESSOURCES MARINES

Code : 238274

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
favoriser une pêche responsable et durable
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Consulter des sources d'information.
- Participer aux discussions de groupe.
- Reconnaître l'importance de gérer et de réglementer les ressources marines.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux concepts de base en gestion des ressources marines

- Prendre connaissance des concepts liés à la structure et à la croissance des populations : biomasse, stock, cohorte, recrutement.
- Prendre connaissance des modèles de gestion pour chaque type de pêche.
- Prendre connaissance des concepts liés au contrôle artificiel des populations : récolte maximum durable d'un stock, taux d'exploitation, rendement marginal, indice $F_{0,1}$.
- Reconnaître les impératifs d'ordre biologique et économique.

PHASE 2 : Familiarisation avec les mesures de contrôle des ressources marines

- Expliquer la relation entre la taille des mailles et le rendement par recrue.
- Évaluer les moyens utilisés pour modifier la sélectivité des engins de pêche.
- Discuter des avantages et des inconvénients des autres moyens utilisés pour réduire l'effort de pêche (quotas individuels, nombre de permis, fermeture de zones de pêche, etc.).
- Analyser et interpréter des documents gouvernementaux de gestion des ressources marines.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Familiarisation avec la collecte d'information sur la ressource

- Expliquer l'importance de tenir un registre personnel.
- Expliquer l'importance de remplir un journal de bord pour chaque pêche.
- Discuter du rôle des observateurs et des observatrices en mer.
- Préciser les mesures à prendre pour colliger l'information sur la ressource.

PHASE 4 : Évaluation de sa perception de la gestion des ressources marines

- Discuter des règlements portant sur la gestion des ressources marines vivantes.
- Discuter du rôle et des objectifs des organismes qui s'intéressent à la gestion des ressources marines.
- Définir les mesures à prendre pour éviter la pollution en mer et au port.
- Évaluer les effets de la surpêche.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Obtenir la collaboration de l'ensemble des personnes participantes.
- Favoriser des échanges d'opinions entre les élèves ainsi que l'expression de toutes et de tous.
- Inviter une ou un biologiste chargé de la gestion biologique des ressources marines.
- Inviter une observatrice ou un observateur en mer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves la documentation leur permettant d'adopter une attitude correcte au regard de la gestion des ressources marines.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Écoute attentivement les explications.
 - Consulte des articles et des notes de cours sur la gestion des ressources marines.
- PHASE 2 :**
- Consulte des articles sur la relation entre la taille des mailles et le rendement par recrue.
 - Participe aux discussions de groupe et donne son opinion sur les avantages et les inconvénients de chaque mesure de contrôle en pêche.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION *(suite)*

- PHASE 3 :
- Fait part de son expérience au regard de la tenue du registre et du journal de bord.
 - Fait part de son expérience personnelle au regard de la collecte des étiquettes.
 - Participe aux discussions de groupe.
 -
- PHASE 4 :
- Consulte des documents gouvernementaux.
 - Exprime son opinion sur les règlements.
 - Résume ses acquis à la suite du cours et leurs répercussions dans l'exercice futur du métier.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Sensibilisation aux concepts de base en gestion des ressources marines, l'élève doit :

1. Décrire la structure et la croissance des populations.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Familiarisation avec les mesures de contrôle des ressources marines, l'élève doit :

2. Relever les faits marquants des mesures de contrôle appliquées au cours des dernières années.
3. Décrire la sélectivité des engins de pêche.
4. Expliquer comment les biologistes évaluent les biomasses.
5. Expliquer comment les biologistes fixent le total des prises admissibles (TPA).

MODULE 12 : PRÉPARATION DU VOYAGE DE PÊCHE

Code : 238282

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
préparer le voyage de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En équipe de trois à cinq personnes.
- À partir de mises en situation.
- Dans un atelier.
- À l'aide des instruments de navigation et des cartes marines.
- À partir de rapports et de documents divers.
- À partir de l'information météorologique.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Bonne concertation entre les membres d'équipage.
- Manifestation de son sens des responsabilités au regard de la gestion des ressources marines.
- Interprétation de données de toutes sortes.
- Souci de la santé et de la sécurité au travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir le lieu de pêche.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des évaluations et des recommandations.
- Choix du lieu de pêche appuyé sur des données historiques de captures, les évaluations scientifiques de biomasses et des recommandations scientifiques.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|--|
| B. Déterminer le plan de route. | <ul style="list-style-type: none"> – Choix approprié des instruments de navigation. – Instruments de navigation utilisés suivant la procédure d'usage. – Prise en considération des courants marins. – Interprétation juste des cartes. – Traçage correct des parcours. |
| C. Interpréter l'information météorologique. | <ul style="list-style-type: none"> – Interprétation juste des données relatives à la température, à la pression atmosphérique, aux formations nuageuses, aux vents, à l'humidité et aux systèmes frontaux. |
| D. Déterminer les besoins en équipement. | <ul style="list-style-type: none"> – Choix approprié de l'équipement. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à choisir le lieu de pêche (A), l'élève doit :

1. Identifier les données historiques tirées de documents et de rapports produits par le ministère des Pêches et Océans Canada et celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
2. Interpréter les recommandations et les évaluations de biomasses faites par les biologistes.

Avant d'apprendre à interpréter l'information météorologique (C), l'élève doit :

3. Décrire les concepts liés à la pression atmosphérique, aux systèmes frontaux, à la température, aux vents, à l'humidité et aux formations nuageuses.
4. Décrire les principaux systèmes frontaux.
5. Expliquer la houle et l'état d'agitation de la mer.
6. Utiliser les rapports de météo.

MODULE 13 : MOYENS DE COMMUNICATION

Code : 238292

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser les moyens de communication,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En situation de simulation.
- Dans un atelier.
- À l'aide du matériel et de l'équipement appropriés.
- Sans notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence des opérations.
- Utilisation convenable du matériel et de l'équipement.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des règlements d'Industrie Canada.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Interpréter les pavillons du Code international de signaux.

B. Émettre et recevoir des signaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description précise des pavillons.
- Choix judicieux du mode de transmission des signaux.
- Utilisation convenable du mode de transmission.
- Reconnaissance exacte de la signification de chaque signal sonore, lumineux et gestuel.
- Reconnaissance exacte de la signification du code morse.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

C. Faire fonctionner l'appareil radio.

D. Entretenir l'appareil radio.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Mise en fonction correcte.
- Choix approprié de la fréquence d'utilisation.
- Respect de la réglementation.
- Respect de la procédure d'utilisation.
- Choix de la procédure conforme au contexte de navigation.

- Installation correcte des antennes.
- Connexions électriques bien faites.
- Choix du disjoncteur conforme au type d'alimentation.
- Diamètre du fil conforme au type d'appareil.
- Choix approprié des fusibles.
- Vérification de la ligne de transmission faite correctement et sur une base périodique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à utiliser les types de transmission des signaux du Code international (B), l'élève doit :

1. Identifier les codes liés aux lettres de la section générale.

Avant d'apprendre à faire fonctionner l'appareil radio (C), l'élève doit :

2. Recueillir tous les renseignements sur les aides radio à la navigation.
3. Expliquer le principe de fonctionnement des émetteurs-récepteurs VHF et HF.
4. Effectuer les bonnes connexions électriques.
5. Décrire les lois et règlements d'Industrie Canada sur l'exploitation de la radio.
6. Résumer les services offerts par la radio maritime.
7. Envoyer et recevoir des messages de détresse et d'urgence.

MODULE 14 : MONTAGE DES ENGINS MOBILES

Code : 238306

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
monter les engins mobiles de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de plans et d'instructions techniques.
- Dans un atelier.
- À l'aide du matériel et de l'équipement spécialisés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois et des règlements.
- Utilisation convenable des outils et du matériel.
- Dextérité et vitesse d'exécution.
- Conformité avec les plans et devis.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir le type d'engin mobile à utiliser.

B. Choisir les matériaux et les accessoires
pour construire des engins mobiles.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix conforme au type de fond et à l'espèce.
-
- Interprétation juste des plans.
 - reconnaissance exacte des types de projection;
 - interprétation juste des abréviations et de la légende.
- Matériaux et accessoires conformes au type d'engin.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|---|
| <p>B. Choisir les matériaux et les accessoires pour construire des engins mobiles (<i>suite</i>).</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Résistance du chalut (matériaux et accessoires) conforme à la puissance du navire. – Estimation convenable des paramètres d'ouverture du chalut. – Nombre approprié de flotteurs. – Panneaux conformes au type de chalut. |
| <p>C. Effectuer des coupes de pièces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chalut; ▪ senne de fond. | <ul style="list-style-type: none"> – Calculs précis. – Coupe de filet précise. |
| <p>D. Fabriquer ou poser des bordures renforcées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chalut; ▪ senne de fond. | <ul style="list-style-type: none"> – Taille des mailles conforme au type d'engin. – Diamètre du fil conforme au type d'engin. – Choix convenable de l'emplacement des bordures. |
| <p>E. Effectuer l'abouture et le laçage des pièces constitutantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chalut; ▪ senne de fond. | <ul style="list-style-type: none"> – Abouture faite de mailles égales. – Qualité de l'abouture et du laçage. |
| <p>F. Poser des ralingues d'ouverture, la corde de dos, le bourrelet et les têtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chalut; ▪ senne de fond. | <ul style="list-style-type: none"> – Type et diamètre appropriés des cordages. – Calculs précis. – Choix judicieux du type de fixation sur les ralingues. – Fixation correcte sur les ralingues. |
| <p>G. Poser les flotteurs, le faux bourrelet et les autres composants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chalut; ▪ senne de fond. | <ul style="list-style-type: none"> – Disposition convenable des flotteurs sur la corde de dos. – Fixation solide des flotteurs. – Assemblage correct des éléments du faux bourrelet. – Fixation correcte du faux bourrelet et des autres composants du chalut. – Cordages appropriés. – Dimensions de l'étrangleur conformes à la réglementation. |

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- H. Installer le dispositif de sélectivité :
- chalut;
 - senne de fond.

- Respect des lois et des règlements.
- Montage approprié du dispositif de sélectivité.

- I. Assembler les paniers de la drague.

- Assemblage convenable des anneaux.
- Fixation correcte des paniers sur les cadres de structure.

- J. Assembler les pièces de la drague.

- Solidité de l'assemblage.
- Disposition convenable des pièces.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à choisir le type d'engin mobile à utiliser (A), l'élève doit :

1. Décrire les caractéristiques physiques de chaque type d'engin.
2. Préciser la zone pélagique ou benthique couverte par chaque type d'engin.
3. Préciser les espèces de poissons, de mollusques et de crustacés pouvant être capturés avec chaque type d'engin.

Avant d'apprendre à choisir les matériaux et les accessoires pour construire les engins mobiles (B), l'élève doit :

4. Nommer les caractéristiques des fils utilisés pour les filets.
5. Nommer les caractéristiques des cordages utilisés pour les ralingues.
6. Décrire les caractéristiques des autres matériaux et accessoires utilisés pour assurer la flottabilité et le lestage des engins mobiles.
7. Calculer la résistance anticipée du chalut.
8. Calculer les paramètres d'ouverture du chalut.

Avant d'apprendre à effectuer l'abouture et le laçage des pièces constituanes (E), l'élève doit :

9. Expliquer les principes de construction du chalut.

Avant d'apprendre à poser des ralingues d'ouverture, la corde de dos, le bourrelet et les têtes (F), l'élève doit :

10. Calculer la longueur des différentes ralingues.

Avant d'apprendre à poser les flotteurs, le faux bourrelet et les autres composants (G), l'élève doit :

11. Décrire les éléments du faux bourrelet.
12. Expliquer la disposition des flotteurs, du faux bourrelet et des autres composants.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à installer le dispositif de sélectivité (H), l'élève doit :

13. Énumérer les dispositifs de sélectivité.
14. Effectuer les calculs liés au montage et à l'installation du dispositif de sélectivité.

Avant d'apprendre à assembler les papiers de la drague (I), l'élève doit :

15. Expliquer les principes de construction de la drague.

MODULE 15 : MANŒUVRES DU NAVIRE DE PÊCHE

Code : 238314

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
manœuvrer le navire de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de mises en situation.
- En situation de simulation.
- À l'aide des instruments de navigation et des aides à la navigation.
- À l'aide des cartes marines.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Bon jugement.
- Bonne concertation entre les membres d'équipage.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des directives sur le quart à la passerelle.
- Respect des autres règles internationales ainsi que des modifications canadiennes.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Effectuer les entrées de port.

B. Effectuer les manœuvres d'appareillage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect du balisage.
 - Maintien du navire sur les alignements d'approche.
 - Utilisation correcte des données de la carte portuaire
-
- Respect de la signalisation.
 - Respect du balisage.
 - Utilisation correcte des données de la carte portuaire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Effectuer les manœuvres d'accostage. | <ul style="list-style-type: none"> – Ancre préparée. – Câbles d'amarrage bien préparés. – Manœuvres d'approche faites correctement. – Vitesse d'approche appropriée. |
| D. Effectuer les manœuvres d'amarrage. | <ul style="list-style-type: none"> – Disposition correcte des amarres. – Séquence des opérations conforme aux données sur les vents et les courants. |
| E. Effectuer les manœuvres d'ancrage | <ul style="list-style-type: none"> – Choix approprié du lieu d'ancrage à l'aide de la carte marine. – Préparation de la ligne d'ancrage (ancre, chaîne et câblot). – Alignement correct du navire lors du largage de l'ancre. – Tenue de l'ancrage. |
| F. Gouverner le navire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ par beau temps; ▪ par gros temps. | <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation appropriée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des instruments de navigation; ▪ des moyens de communication; ▪ des cartes marines. – Vitesse appropriée du navire. – Fixation ou rangement du matériel et de l'équipement de pont. – Vérification complète des ouvertures. – Surveillance soutenue. – Décision relative au cap ou à la fuite conforme aux données sur la position du navire. |
| G. Réagir en situation d'urgence. | <ul style="list-style-type: none"> – Relevé exact et rapide de la position de l'homme à la mer, telle qu'elle a été rapportée par l'instrumentation électronique. – Envoi rapide d'un repère flottant. – Manœuvre faite correctement du navire. – Préparation et utilisation rapide du matériel, comme la bouée et l'habit de survie. – Maîtrise de soi. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à effectuer les manœuvres d'accostage (C), l'élève doit :

1. Décrire les effets du mouvement du gouvernail.
2. Décrire les effets d'entraînement des hélices.
3. Préparer les câbles d'amarrage

Avant d'apprendre à effectuer les manœuvres d'amarrage (D), l'élève doit :

4. Décrire la disposition des câbles d'amarrage.
5. Décrire les types de câbles.
6. Calculer la résistance des différents câbles.

Avant d'apprendre à effectuer les manœuvres d'ancrage (E), l'élève doit :

7. Décrire les types d'ancres.
8. Décrire la composition de la ligne de mouillage.
9. Calculer la résistance des chaînes.
10. Expliquer le principe de fonctionnement du guindeau.

MODULE 16 : MANŒUVRES DES ENGINS DE PÊCHE

Code : 238324

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
manœuvrer les engins de pêche,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Sur le navire de pêche.
- À l'aide des instruments de navigation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence des opérations.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Manifestation de son sens des responsabilités au regard de la gestion des ressources marines.
- Respect des règles de barre et de route.
- Intervention appropriée en situation d'urgence.
- Bonne concertation entre les membres d'équipage

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer l'engin de pêche.

B. Filer l'engin de pêche.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Fixation correcte des bouées.
- Préparation correcte des cordages.
- Préparation correcte des appâts.
- Choix approprié des appâts.
- Prise en considération des courants et des conditions climatiques.
- Vitesse de filage maintenue appropriée et sécuritaire.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|--|
| C. Manœuvrer le navire pendant l'utilisation de l'engin mobile | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des instructions liées à la profondeur d'immersion de l'engin. – Évitement des fonds non propices. – Respect de l'environnement. – Utilisation appropriée des instruments de navigation. – Interprétation juste des problèmes liés à la perte de vitesse du navire, aux accrochages, etc. – Utilisation convenable du moniteur de chalut. |
| D. Virer l'engin de pêche. | <ul style="list-style-type: none"> – Prise en considération des courants et des conditions climatiques. – Manœuvres d'approche faites correctement. – Vitesse de filage maintenue appropriée et sécuritaire. – Ramassage des captures de façon convenable. – Remise de l'engin en condition de filage. |
| E. Apporter des modifications à l'engin de pêche. | <ul style="list-style-type: none"> – Ajustement précis de la flottabilité de l'engin. – Changements appropriés des appâts et des hameçons. – Ajustement précis de la longueur des chaînes. |
| F. Effectuer des réparations. | <ul style="list-style-type: none"> – Épissures bien faites. – Ramendage effectué correctement. – Remplacement approprié de pièces. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à filer l'engin de pêche (B), l'élève doit :

1. Exécuter les manœuvres du navire pendant le filage de l'engin.

Avant d'apprendre à manœuvrer le navire pendant l'utilisation de l'engin mobile (C), l'élève doit :

2. Interpréter les données affichées par les instruments de navigation.
3. Décrire les problèmes éprouvés au cours des opérations de pêche

Avant d'apprendre à virer l'engin de pêche (D), l'élève doit :

4. Exécuter les manœuvres du navire liées à l'approche et à la virée de l'engin de pêche.

MODULE 17 : MANUTENTION ET CONSERVATION DES PRODUITS MARINS

Code : 238332

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
assurer la conservation des produits marins,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans une usine pilote.
- À partir de mises en situation.
- À l'aide du matériel et des appareils spécialisés, comme l'éviscéreuse, la trieuse et les pompes.
- Avec des poissons, des mollusques, des crustacés, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des normes d'hygiène et de salubrité.
- Respect des normes de qualité.
- Manifestation de son sens des responsabilités au regard de la gestion des ressources marines.
- Dextérité et vitesse d'exécution.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Embarquer les organismes à bord du navire.
- B. Reconnaître le degré et le type d'altération des organismes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préservation de la qualité des organismes.
- Distinction précise des caractéristiques organoleptiques des organismes.
- Types d'altérations correctement identifiées.
- Causes d'altération correctement identifiées.
- Applicabilité des correctifs proposés.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Trier les espèces capturées. | <ul style="list-style-type: none"> – Tri effectué en fonction du sexe et de la taille des individus. – Tri complet des espèces. – Respect des règlements liés aux captures autorisées. – Utilisation du matériel suivant la procédure d'usage. |
| D. Saigner les poissons lorsque c'est nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> – Saignée complète. – Coupe adaptée aux particularités de l'espèce. |
| E. Éviscérer les poissons lorsque c'est nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> – Coupe précise. – Retrait complet des viscères. – Préservation de l'excellente qualité de la chair. – Utilisation des appareils suivant la procédure d'usage. |
| F. Laver les captures. | <ul style="list-style-type: none"> – Élimination complète des saletés de toutes sortes. |
| G. Réfrigérer les captures. | <ul style="list-style-type: none"> – Méthode de réfrigération adaptée au matériel disponible. – Température interne des individus voisine de 0 °C. |
| H. Entreposer les captures. | <ul style="list-style-type: none"> – Méthode d'entreposage adaptée au matériel disponible (vivier, cale réfrigérée, saumure, etc.). – Rapport glace/poisson conforme au type d'entreposage. |
| I. Nettoyer et désinfecter les lieux. | <ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage minutieux. – Désinfection complète. – Détergents et désinfectants utilisés suivant la procédure d'usage. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à reconnaître le degré et le type d'altération des organismes (B), l'élève doit :

1. Définir les caractéristiques de la chair des produits aquatiques.
2. Trouver les causes de dégradation des produits aquatiques.
3. Expliquer le processus d'altération du poisson après sa mort.
4. Analyser les effets des engins de pêche sur la qualité des captures.

Avant d'apprendre à trier les espèces capturées (C), l'élève doit :

5. Décrire les règles de santé et de sécurité au travail.
6. Décrire les lois et les règlements relatifs aux tailles et aux espèces autorisées.
7. Énumérer les exigences des acheteurs.

Avant d'apprendre à saigner les poissons lorsque c'est nécessaire (D), l'élève doit :

8. Décrire les normes de qualité.

Avant d'apprendre à réfrigérer les captures (G), l'élève doit :

9. Décrire les techniques et le matériel utilisés pour conserver les produits aquatiques.

MODULE 18 : TRAVAUX D'ATELIER

Code : 238344

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer des travaux d'atelier,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de plans et d'instructions techniques.
- Dans un atelier.
- À l'aide des outils et du matériel nécessaires.
- À l'aide des organes d'assemblage.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence des opérations.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation convenable des outils.
- Dextérité.
- Souci de précision et de qualité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Lire un plan.

B. Préparer le matériel et les outils.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance exacte des types de projection.
- Interprétation juste des abréviations, des symboles et de la légende.
- Choix approprié des outils.
- Outils en bon ordre.
- Traçage précis.
- Ébauchage de qualité.
- Utilisation convenable de la surfaceuse et de la raboteuse.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|---|
| C. Prendre des mesures. | <ul style="list-style-type: none"> – Mesures précises. – Conversion précise d'un système d'unités à un autre. – Utilisation appropriée des instruments de mesure. |
| D. Tarauder et filer du métal. | <ul style="list-style-type: none"> – Choix approprié du type de filets à faire. – Absence d'échancrures sur les filets. – Pose correcte de filets rapportés. – Filets du boulon conformes aux filets venant d'être exécutés. |
| E. Assembler des composants. | <ul style="list-style-type: none"> – Couples de serrage conformes aux normes industrielles. – Choix approprié du type d'écrous et de rondelles d'espacement. – Alignement précis des pièces jointes. – Joints étanches. |
| F. Effectuer des soudures au gaz et à l'arc. | <ul style="list-style-type: none"> – Port de lunettes, de gants et du manteau. – Respect des normes de sécurité en électricité. – Pénétration du cordon de soudure. – Préparation des pièces à joindre. – Chanfreinage bien exécuté. – Pression des gaz bien réglée. – Entretien des buses. – Ventilation suffisante de la pièce. |
| G. Utiliser des outils pour travailler le bois. | <ul style="list-style-type: none"> – Choix approprié des outils. – Utilisation convenable des outils. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à préparer le matériel et les outils (B), l'élève doit :

1. Effectuer le traçage sur la pièce à façonner.

Avant d'apprendre à prendre des mesures (C), l'élève doit :

2. Expliquer les modes d'utilisation d'une règle, d'une équerre, d'un micro-mètre, d'un vernier et d'une jauge.

Avant d'apprendre à tarauder et à filer du métal (D), l'élève doit :

3. Distinguer les types de forets.
4. Choisir le foret en fonction du diamètre et du type de boulon.

Avant d'apprendre à effectuer des soudures au gaz et à l'arc (F), l'élève doit :

5. Énumérer les règles de sécurité.
6. Choisir l'appareil à souder.

MODULE 19 : ENTRETIEN DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

Code : 238354

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
entretenir les systèmes électriques,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de mises en situation et de schémas.
- À partir de montages à faire.
- Dans un atelier d'électricité.
- À l'aide des outils et du matériel électriques nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des normes d'électricité se rapportant aux navires de pêche.
- Utilisation convenable des instruments de mesure et des outils divers.
- Souci de la propreté.
- Fonctionnement optimal des systèmes.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Réparer les canalisations électriques.

B. Changer des fusibles et réenclancher les disjoncteurs.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Calibres et types de fils conformes.
- Raccordements vissés, soudés et isolés correctement dans les boîtes de jonction appropriées.
- Protection suffisante du circuit.
- Choix approprié des fusibles et des disjoncteurs.
- Reconnaissance des fusibles à remplacer.
- Reconnaissance des disjoncteurs à réenclancher.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|---|
| C. Changer des prises de courant et des interrupteurs. | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des voltages et des ampérages. – Respect du code de couleurs des fils lors de la pose des conducteurs. – Raccordements bien serrés. |
| D. Changer des lumières de toutes sortes. | <ul style="list-style-type: none"> – Voltages respectés. |
| E. Remplacer des moteurs électriques. | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des spécifications (voltage, ampérage, puissance, diamètre de l'arbre, longueur de l'arbre) du moteur électrique remplacé. – Raccordements de l'alimentation électrique bien faits. – Sens de rotation du moteur respecté. – |
| F. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de charge : <ul style="list-style-type: none"> ▪ batterie; ▪ alternateur. | <ul style="list-style-type: none"> – Niveau conforme d'électrolytes dans la batterie. – Densité conforme de l'électrolyte. – Connexions propres sur la batterie. – Reconnaissance précise des anomalies de toutes sortes sur la batterie. – Remplacement et ajustement des courroies de l'alternateur. – Connexions de l'alternateur bien entretenues. – Dépose et pose de l'alternateur faites suivant le raccordement approprié des fils aux bornes. |
| G. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de démarrage. <ul style="list-style-type: none"> ▪ batterie; ▪ démarreur. | <ul style="list-style-type: none"> – Dépose et pose du démarreur faites suivant le raccordement approprié des fils aux bornes. |

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| H. Lancer un groupe électrogène. | <ul style="list-style-type: none"> – Vérification mécanique complète de l'huile, de l'eau, du carburant, etc. – Après le lancement, vérification précise de la température de refroidissement, de la pression d'huile et de la révolution du moteur par minute. – Mise sous tension et raccordement au système électrique faits suivant la procédure d'usage. |
| I. Consigner les interventions dans le livre de bord. | <ul style="list-style-type: none"> – Consignation complète des interventions techniques. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à réparer les canalisations électriques (A), l'élève doit :

1. Expliquer le principe de fonctionnement d'un système électrique :
 - loi d'Ohm;
 - courant continu et courant alternatif;
 - circuit en série, circuit en parallèle;
 - résistance;
 - sources de voltage;
 - codes de couleurs des fils.
2. Effectuer les calculs liés à la loi d'Ohm.
3. Décrire les types de conducteurs utilisés sur les navires de pêche.
4. Reconnaître le calibre des conducteurs.
5. Reconnaître les codes de couleurs ou de numéros des conducteurs.
6. Effectuer les différents types de raccordements électriques.

Avant d'apprendre à remplacer des moteurs électriques (E), l'élève doit :

7. Interpréter les données des plaques signalétiques de moteurs.
8. Lire le diagramme de raccordement du moteur.
9. Effectuer des diagrammes portant sur le raccordement du moteur.

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de charge (F), l'élève doit :

10. Expliquer le principe de fonctionnement de la batterie.
11. Manutentionner les différents instruments de mesure et les outils d'entretien des batteries
12. Effectuer des diagrammes portant sur le raccordement de la batterie.
13. Effectuer des diagrammes portant sur le raccordement de l'alternateur.

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de démarrage (G), l'élève doit :

14. Effectuer des diagrammes portant sur le raccordement du démarreur.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à lancer un groupe électrogène (H), l'élève doit :

15. Interpréter les données des jauges du moteur.
16. Interpréter les données affichées par le tableau de contrôle.

MODULE 20 : ENTRETIEN DES MOTEURS

Code : 238364

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
entretenir les moteurs,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un atelier.
- À partir de mises en situation et de schémas.
- À l'aide des outils, du matériel et des instruments de mesure nécessaires.
- À l'aide de manuels de fabricants et de catalogues de fournisseurs.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la séquence des opérations.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Souci de la propreté.
- Fonctionnement optimal des moteurs.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Corriger au besoin les niveaux d'huile et
de liquide réfrigérant.

B. Effectuer les changements d'huile.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification exacte des niveaux.
- Respect des niveaux maximum et minimum.
- Bonne viscosité de l'huile de remplacement.
- Choix approprié des filtres.
- Absence de fuite.
- Pression d'huile appropriée.
- Niveaux d'huile appropriée.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Effectuer des interventions de nature préventive sur le système d'injection. | <ul style="list-style-type: none"> – Vérification minutieuse des filtres. – Changements opportuns et bien effectués des filtres et des décanteurs d'eau. – Niveaux appropriés des liquides. – Drainage correct des réservoirs. – Vérification méticuleuse du système de fermeture à distance des robinets de carburant. |
| D. Corriger au besoin les niveaux et les densités du liquide réfrigérant. | <ul style="list-style-type: none"> – Interprétation juste de la couleur du liquide. – Utilisation correcte du densimètre. – Proportion exacte du rapport eau/antigel. |
| E. Entretenir le système d'alimentation en air du moteur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ moteur principal; ▪ groupes électrogènes. | <ul style="list-style-type: none"> – Propreté des filtres à air. – Alimentation correcte de la salle des machines en air. – Panneaux de fermeture graissés. – Panneaux de fermeture étanches. – Lubrification des moteurs électriques liés à l'entraînement des ventilateurs. |
| F. Interpréter les valeurs des variables de fonctionnement. | <ul style="list-style-type: none"> – Conversions précises des systèmes d'unités. – Interprétation juste des valeurs de température, de pression et de révolution du moteur. |
| G. Consigner les interventions dans le livre de bord. | <ul style="list-style-type: none"> – Consignation complète des interventions techniques. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à corriger au besoin les niveaux d'huile et de liquide réfrigérant (A), l'élève doit :

1. Expliquer le principe de fonctionnement d'un moteur à deux courses et d'un moteur à quatre courses.
2. Décrire le système de lubrification.
3. Décrire le système de refroidissement.
4. Préciser les niveaux normaux du réservoir d'expansion.

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive sur le système d'injection (C), l'élève doit :

5. Décrire le système d'injection.

Avant d'apprendre à corriger au besoin les niveaux et les densités du liquide réfrigérant (D), l'élève doit :

6. Décrire le système de refroidissement.
7. Décrire les propriétés du liquide de refroidissement.

Avant d'apprendre à entretenir le système d'alimentation en air du moteur (E), l'élève doit :

8. Expliquer les quatre fonctions du système d'admission d'air.

MODULE 21 : ENTRETIEN DES AUXILIAIRES

Code : 238376

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
entretenir les auxiliaires,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans un atelier.
- À partir de mises en situation et de schémas.
- À l'aide des outils, du matériel et des instruments de mesure nécessaires.
- À l'aide de manuels de fabricants et de catalogues de fournisseurs.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Interprétation juste des données de température, de pression et de niveau de liquide dans les réservoirs.
- Détection de bruits suspects.
- Correction des fuites mineures de différents liquides.
- Fonctionnement optimal des auxiliaires.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de propulsion et de gouverne.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution des changements d'huile et de filtre.
- Pose et dépose correctes du réducteur-inverseur et de la prise de pouvoir.
- Graissage convenable des composants.
- Vérification de l'état de l'hélice.
- Purges de l'air dans la gouverne.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|--|
| B. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur les systèmes hydrauliques. | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles de sécurité propres aux systèmes hydrauliques. – Souci de la propreté. – Pose et dépose sécuritaires de certains composants du système. – Purge de l'air. |
| C. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de pompage. | <ul style="list-style-type: none"> – Respect de l'environnement. – Respect des règles de sécurité propres à la stabilité du navire. – Respect de la séquence des opérations relatives à la mise en marche et à l'arrêt des pompes. – Manœuvre sécuritaire des soupapes. – Prises d'eau de mer et crépines bien entretenues. |
| D. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de chauffage | <ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles de sécurité propres au système de chauffage. – Vérification complète de l'alimentation électrique |
| E. Effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de réfrigération. | <ul style="list-style-type: none"> – Détection de températures anormales. – Propreté des condenseurs et des évaporateurs. – Remplacement et ajustement des courroies. |
| F. Consigner les interventions dans le livre de bord. | <ul style="list-style-type: none"> – Consignation complète des interventions techniques. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de propulsion et de gouverne (A), l'élève doit :

1. Décrire les types de graisses, d'huiles et de filtres.
2. Expliquer le principe de fonctionnement de différents types de réducteurs-inverseurs et des prises de pouvoir.
3. Expliquer le principe de fonctionnement des hélices à pas fixe et variable.
4. Expliquer les principes de fonctionnement des appareils de gouverne.
5. Lire des dessins, des croquis et des schémas.

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur les systèmes hydrauliques (B), l'élève doit :

6. Décrire les règles de sécurité et de propreté.
7. Expliquer le principe de fonctionnement des principaux composants.
8. Interpréter les données de pression et de température.
9. Lire des schémas portant sur les systèmes hydrauliques.

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de pompage (C), l'élève doit :

10. Décrire les règles propres au respect de l'environnement.
11. Décrire les règles de sécurité se rapportant à la stabilité du navire.
12. Différencier les systèmes de pompage.
13. Expliquer les principes de fonctionnement des principaux composants (pompes, soupapes, crépine, etc.).

Avant d'apprendre à effectuer les interventions de nature préventive et corrective sur le système de chauffage (D), l'élève doit :

14. Décrire les règles de sécurité propres au système de chauffage.
15. Expliquer les principes de fonctionnement de différents types de systèmes de chauffage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à effectuer des interventions de nature préventive et corrective sur le système de réfrigération (E), l'élève doit :

16. Décrire les règles de sécurité propres au système de réfrigération.
17. Expliquer les principes de fonctionnement des principaux composants (compresseur, détendeur, etc.).
18. Interpréter les données de température et de pression.
19. Lire des schémas portant sur le système de réfrigération.

MODULE 22 : RÉPARATION ET MODIFICATION DU NAVIRE DE PÊCHE

Code : 238382

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer des travaux de réparation et de modification des composants du navire de pêche,** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de mises en situation.
- Sur le navire de pêche.
- À partir de l'équipement de pont.
- À l'aide des outils et du matériel nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois et des règlements.
- Dextérité et vitesse d'exécution.
- Souci de la propreté.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le navire pour la saison de pêche.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Appareil radio en bon état.
- Coque intacte du navire.
- Vérification de l'état de la peinture.
- Vérification complète :
 - de l'équipement de sécurité et de survie;
 - du système de gouverne;
 - du moteur (systèmes de lubrification, de refroidissement, d'injection et d'admission en air);
 - des systèmes électriques.
- Résolution correcte des problèmes trouvés.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|---|
| <p>B. Entretien de l'équipement de pont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ treuils et conduits hydrauliques; ▪ poulies; ▪ vire-lignes; ▪ vire-casiers; ▪ enrouleurs de filets | <ul style="list-style-type: none"> – Graissage correct des poulies. – Évaluation juste de l'usure des bandes de frein. – Remplacement au besoin des bandes de frein. – Vérification complète des boîtes de contrôle. – Vérification complète des conduits hydrauliques. – Rangement sécuritaire des objets. |
| <p>C. Entretien des composants du navire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ portes; ▪ couvert de cale; ▪ sabords de décharge; ▪ ailerons stabilisateurs; ▪ système de ventilation. | <ul style="list-style-type: none"> – Portes étanches. – Vérification complète de l'état des joints d'étanchéité de toutes sortes. – Examen de l'usure des câbles et des chaînes d'ailerons. – Sabords de décharge non obstrués. – Pivotement correct des sabords de décharge. |
| <p>D. Apporter des modifications au navire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Pose de la peinture bien exécutée. – Choix de l'équipement de pont conforme au type de pêche à effectuer. – Modifications conformes aux nouvelles pêches. |
| <p>E. Remiser le navire pour l'hiver.</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Vérification des niveaux d'antigel. – Vidange de la tuyauterie du système d'alimentation en eau douce. – Graissage correct du matériel – Lavage complet du navire. – Vidange complète des différents compartiments. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à entretenir l'équipement de pont (B), l'élève doit :

1. Décrire l'équipement de pont.
2. Décrire la disposition de l'équipement de pont.

Avant d'apprendre à apporter des modifications au navire (D), l'élève doit :

3. Choisir l'équipement de pont en fonction du type de pêche à effectuer.

Avant d'apprendre à remiser le navire pour l'hiver (E), l'élève doit :

4. Décrire les moyens utilisés pour remiser le navire.
5. Décrire les dispositifs servant au halage du navire.

MODULE 23 : TRAITEMENT DE DONNÉES SUR SUPPORT INFORMATIQUE

Code : 238392

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser les outils informatiques,
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un poste informatique.
- Avec des programmes utilitaires et des logiciels à installer.
- À l'aide de ses notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation correcte des fonctions de base d'un logiciel.
- Respect des délais d'exécution.
- Consignation exacte des renseignements.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Rédiger des lettres.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation correcte du logiciel de traitement de texte.
- Mise en forme correcte du texte.
- Respect des normes de présentation d'une lettre.
- Utilisation efficace des outils d'aide à la rédaction.
- Corrections appropriées.
- Enregistrement et récupération conformes des fichiers.
- Impression correcte des documents.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| B. Enregistrer des données sur la pêche. | <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation correcte de tableurs électroniques. – Précision de données de base : <ul style="list-style-type: none"> • rendements historiques; • performance et comportement des engins de pêche; • effort de pêche; • instruments de navigation; • registre personnel; • journal de bord, etc. |
| C. Effectuer des opérations liées à la gestion administrative de l'entreprise de pêche. | <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation correcte du logiciel comptable utilisé. – Précision des données. – Calculs exacts du montant de la facture. |
| D. Utiliser l'autoroute électronique. | <ul style="list-style-type: none"> – Utilisation de la terminologie appropriée. – Appréciation juste des possibilités du réseau. – Navigation appropriée sur le réseau. – Exploitation efficace d'outils de communication du réseau. – Collecte de l'information utile et pertinente. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'apprendre à rédiger des lettres (A), l'élève doit :

1. Décrire les modalités d'utilisation du logiciel de traitement de texte.
2. Utiliser les outils de mise en forme du texte.
3. Décrire les normes de présentation d'une lettre.
4. Utiliser les outils d'aide à la rédaction.
5. Enregistrer et récupérer des fichiers.

Avant d'apprendre à enregistrer des données sur la pêche (B), l'élève doit :

6. Décrire les modalités d'utilisation de tableurs électroniques.
7. Utiliser les outils de mise en forme d'un tableur électronique.

Avant d'apprendre à effectuer des opérations liées à la gestion administrative de l'entreprise de pêche (C), l'élève doit :

8. Décrire les modalités d'utilisation du logiciel comptable.
9. Utiliser les outils de mise en forme du logiciel comptable.

Avant d'apprendre à utiliser l'autoroute électronique (D), l'élève doit :

10. Décrire la terminologie liée à l'autoroute électronique.
11. Résumer les principales possibilités du réseau.
12. Utiliser les outils permettant de naviguer sur le réseau.
13. Utiliser les outils de recherche et de communication.

MODULE 24 : GESTION DE L'ENTREPRISE

Code : 238403

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
se situer au regard de la gestion d'une entreprise de pêche
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Consulter des sources d'information.
- Participer aux discussions de groupe.
- Reconnaître l'importance de gérer l'entreprise de pêche.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation à la nature de la gestion

- Prendre connaissance des concepts liés aux quatre volets de la gestion d'une entreprise : planification, organisation, direction, contrôle.
- Prendre connaissance des composantes de l'administration : comptabilité, finance, ressources humaines, marketing et production.

PHASE 2 : Familiarisation avec les mesures administratives à prendre

- Évaluer l'importance d'assurer la comptabilité, la finance, le management, le marketing et la production.
- Discuter des moyens à prendre pour assurer la comptabilité et le management de l'entreprise de pêche.
- Expérimenter des techniques de comptabilité et de management.
- Utiliser un logiciel comptable pour produire un bilan.
- Analyser le fonctionnement d'une équipe de travail ayant des problèmes de gestion et suggérer des solutions pour améliorer la situation.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Évaluation de sa façon de gérer l'entreprise

- Faire le bilan de ses points forts et de ses points faibles quant à sa façon de gérer l'entreprise.
- Faire le bilan des habiletés acquises dans ce module.
- Trouver des moyens à prendre pour s'améliorer en matière de gestion.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Obtenir la collaboration de l'ensemble des personnes participantes.
- Favoriser des échanges d'opinions entre les élèves ainsi que l'expression de toutes et de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Assurer la disponibilité d'un poste informatique pour produire le bilan comptable demandé.
- Assurer le suivi au regard de la production du bilan comptable et fournir aux élèves un soutien attentif.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Écoute attentivement les explications.
 - Examine des bilans comptables d'entreprises pour en comprendre les composantes.
- PHASE 2 :**
- Participe aux discussions de groupe et donne son opinion sur la portée de chaque mesure administrative.
 - Utilise un tableur électronique, sur un poste informatique, pour produire un bilan comptable simplifié.
- PHASE 3 :**
- Fait part de son expérience personnelle au regard de la gestion administrative.
 - Présente au groupe son bilan comptable simplifié.
 - Participe aux discussions de groupe.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Sensibilisation à la nature de la gestion, l'élève doit :

1. Décrire les quatre grands axes de la gestion d'une entreprise.
2. Expliquer les éléments clefs liés à la comptabilité, à la finance, aux ressources humaines, au marketing et à la production.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Familiarisation avec les mesures administratives à prendre, l'élève doit :

3. Expliquer les principes de base liés à la comptabilité, au management, au marketing et à la production.
4. Expliquer la séquence des opérations liées à la production d'un bilan comptable.
5. Expliquer le mode de fonctionnement du logiciel comptable utilisé.

MODULE 25 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Code : 238418

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence permettant de
s'intégrer au milieu de travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées, selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec la réalité de l'exercice du métier.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des différents changements de perception qu'entraîne un stage en milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au stage en milieu de travail

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Effectuer des démarches pour obtenir une place sur un navire de pêche.
- Prendre connaissance de l'organisation du travail sur le navire de pêche.

PHASE 2 : Observation et exécution d'activités en milieu de travail

- Se tenir disponible pour partir en mer.
- Observer le contexte de travail : structure de l'entreprise, équipement, évolution technologique, conditions de travail, relations interpersonnelles, règles de santé et de sécurité, etc.
- S'intégrer aux membres d'équipage.
- Effectuer différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Produire un bref rapport de ses observations sur le contexte de travail et sur les principales tâches effectuées sur le navire.
- Tenir un journal de bord faisant état des tâches effectuées au cours du stage.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

PHASE 3 : Comparaison de ses perceptions de départ avec la réalité du milieu de travail

- Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles, etc.
- Évaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi (aptitudes, goûts et champs d'intérêt).

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens permettant de favoriser le choix judicieux d'un navire de pêche.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et le ou la capitaine-propriétaire.
- Favoriser l'observation et l'exécution de tâches professionnelles variées.
- Assurer l'encadrement périodique des stagiaires.
- S'assurer de la supervision du ou de la stagiaire par une personne désignée au sein des membres d'équipage.
- Intervenir efficacement et avec diligence en cas de difficultés ou de problèmes.
- Fournir à l'élève et au ou à la capitaine-propriétaire, les documents relatifs au stage.
- Favoriser les échanges de points de vue ainsi que la possibilité d'expression pour toutes et tous les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :** ▪ Recueille des données relatives à l'organisation pratique du stage et aux responsabilités qui lui sont attribuées.
- PHASE 2 :** ▪ Respecte les directives de l'entreprise relativement aux activités qu'on lui permet d'exercer à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle.
- Participe à l'exécution des différentes tâches du métier.
- Fait état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exécutées au cours du stage.
- PHASE 3 :** ▪ Résume son expérience en milieu de travail en indiquant quelle influence elle aura sur le choix d'un futur emploi.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS COMME ÉTANT PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT NÉCESSAIRES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, PAR EXEMPLE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Préparation au stage en milieu de travail, l'élève doit :

1. Appliquer les étapes de planification de la recherche d'un lieu de stage.
2. Se soucier de l'importance des attitudes au moment de la recherche dynamique d'un lieu de stage.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 : Observation et exécution d'activités en milieu de travail, l'élève doit :

3. Franchir les étapes de planification de la recherche d'un lieu de stage.
4. Se soucier de l'importance des attitudes au moment de la recherche dynamique d'un lieu de stage.

